

## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 19 Mars. 2025 Révision #1

## 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Maxunitech<sup>MD</sup> Chlorantraniliprole 200SC

Autres moyens d'identification

Synonymes Chlorantraniliprole: 3-bromo-N-[4 -chloro-2-méthyl-6-[(méthylamino)carbonyl]phényl]-1-

(3-chloro-2-pyridyl)-1H-PYRAZOLE-5-carboxamide (nom du cas)

Numéro d'inscription(s) PCP n° 35432

<u>Usage recommandé et restrictions d'utilisation</u> <u>Utilisation recommandée</u> Insecticide

Utilisations déconseillées Utiliser selon l'étiquette

Données relatives au fournisseur

Maxunitech North America, Inc. 11601 Shadow Creek Pkwy, Suite 111-573 Pearland, TX 77584, USA

1-855-462-9621

Nunéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-855-462-9621

**Téléphone d'urgence** Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

## Classification de la substance ou du mélange

## Classement selon le règlement (SGH Rev.10)

Danger pour le milieu aquatique, aigu - Catégorie 1

## Eléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Attention



### Mention de danger(s)

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques

## Conseils de prudence - Prévention

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

## Conseils de prudence - Réponse

P391 Recueillir le produit répandu

Conseils de prudence - Stockage

### Conseils de prudence - Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.



### **HNOC (danger non classé autrement)**

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

#### **Autres informations**

Nocif pour les organismes aquatiques.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

#### **Substance**

Not applicable

#### Mélange

Nom Chimique	CAS No.	%
Chlorantraniliprole	500008-45-7	17.39-19.05
propane-1,2-diol	57-55-6	>= 5 - < 10

### 4. PREMIERS SOINS

### Description des mesures nécessaires

Contact avec les yeux Rincer les yeux avec de l'eau propre pendant au moins 15 à 20 minutes en tenant les

paupières ouvertes. Au bout de 5 minutes, enlever les lentilles cornéennes, le cas

échéant, puis continuer de rincer les yeux.

Contact avec la peau Enlever immédiatement les vêtements contaminés et bien laver la peau, les cheveux et

les ongles avec de l'eau savonneuse. Rincer la peau à grande eau pendant 15 à 20

minutes.

Inhalation Amener la personne incommodée à l'air frais. Si elle ne respire pas, appeler le 911 ou

une ambulance, puis lui donner la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-

bouche, si cela est possible.

En cas d'ingestion, Maintenir les voies respiratoires dégagées. Ne pas faire boire de lait Ingestion

ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un

médecin.

Les plus importants symptômes

et effets, aigus ou retardés

Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Inconnu.

Il n'existe pas d'antidote particulier en cas d'ingestion de ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

## 5. MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Poudre chimique, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement

immédiat.

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et Dangers spécifiques du produit

corrosifs.

Produits de combustion dangereux Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.



## Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau dé- versé. Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite. Utiliser un équipement de protection personnelle. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire l'accès au personnel non autorisé. Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.

Divers

Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de Maxunitech North America Inc. dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.

Précautions environnementales

Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Ne jamais remettre les déversements dans les contenants d'origine pour les réutiliser. Ramasser et transférer le maté- riau déversé dans un récipient correctement étiqueté sans créer de poussière. Pour les déversements sur du béton ou d'autres surfaces non poreuses, la zone peut être nettoyée avec une petite quantité d'eau et de savon. Ne laissez pas la solution de nettoyage pénétrer dans les égouts. Utilisez un matériau absorbant inerte pour absorber la solution de net- toyage et transférez-la dans le récipient correctement étique- té. Lorsque le déversement se produit sur le sol, le seul moyen efficace de décontaminer la zone est d'enlever les 5 à 7 premiers centimètres de sol.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manutention

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas manger, boire, fumer ni appliquer des cosmétiques dans les zones où il y a un risque d'exposition à ce produit. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Porter de l'équipement et des vêtements assurant une protection complète (voir la section 8). Après le travail, rincer ses gants puis enlever l'équipement de protection, et bien se laver les mains avec de l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit et avant de manger, de fumer, de boire, d'appliquer des cosmétiques ou d'aller aux toilettes. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser; ne pas les laver avec les vêtements de la maisonnée. Garder les contenants fermés lorsque le produit n'est pas utilisé. Protéger le produit, l'eau de lavage ou de rinçage ainsi que les matériaux contaminés contre tout déversement non maîtrisé dans l'environnement; éviter également que des animaux, des oiseaux ou des personnes non autorisées aient accès au produit.

### **Entreposage**

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux per-sonnes autorisées. Garder dans le contenant original. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être con- formes aux normes techniques de sécurité.

Le produit est stable dans des conditions normales de stock-age en entrepôt.

Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux per- sonnes non autorisées ou aux enfants. Le local ne doit être utilisé que pour le



stockage des produits chimiques. La nourri- ture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas y être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.

**Produits incompatibles** 

Aucun connu

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Composants	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Con- centration admis- sible	Base
propane-1,2-diol 57-55-6	LMPT (Va-peur et aéro- sol)	50 ppm 155 mg/m³	CA ON OEL
	LMPT (aéro- sol)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL

### Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique

Si la situation l'exige, s'assurer que l'on dispose sur les lieux de travail d'une ventilation, de moyens de confinement et de méthodes d'intervention qui permettront de maintenir les concentrations de produit dans l'air à un niveau minimal. Les entrepôts, les aires de production, les terrains de stationnement et les installations de retenue des déchets doivent être pourvus des dispositifs de confinement appropriés pour prévenir la contamination du milieu environnant. Prévoir des douches et une aire de restauration séparées.

## Mesures de protection individuelle tels que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lorsqu'il y a possibilité de contact avec les yeux, porter des lunettes de protection ou un écran facial complet résistant aux produits chimiques. Les installations dans lesquelles ce produit est entreposé ou utilisé doivent être équipées d'une douche oculaire et d'une douche de décontamination.

Protection de la peau et du corps

Vêtements étanches. Vêtements de protection à manches longues Chaussure protégeant contre les produits chimiques. Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

Protection des mains

Utilisez des gants de protection en matériaux chimiques en nitrile ou en néoprène. Laver l'extérieur des gants avec de l'eau et du savon avant de les réutiliser. Vérifiez régulièrement pour des fuites.

Protection respiratoire

D'ordinaire, le port d'un appareil respiratoire n'est pas requis pour manipuler cette substance. Un appareil respiratoire offrant une protection contre le gaz, les vapeurs et les particules doit être utilisé jusqu'à ce que des moyens techniques efficaces soient mis en place pour respecter les limites d'exposition en milieu de travail ou jusqu'à ce que les limites d'exposition soient établie. Utiliser un appareil respiratoire certifié par le NIOSH muni d'une cartouche offrant une protection contre le gaz acide et les vapeurs organiques et d'un filtre N, P ou R. Utiliser un appareil respiratoire autonome lorsqu'il y a un déversement, si les degrés d'exposition sont inconnus ou chaque fois que les appareils respiratoires à filtre risquent de ne pas offrir la protection désirée.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ce produit ne doit seulement être utilisé que les membres du personnel qui ont suivi une formation complète quant à sa manipulation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Ne pas inhaler l'aérosol. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vête-ments contaminés avant la réutilisation.



Point d'éclair

# Maxunitech North America, Inc.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ET CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquides de type blanc à beige

État physique Liquide

Couleurde type blanc à beigeOdeurOdeur caractéristique

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

**pH** 5,0 – 9,0, solution aqueuse à 1 %@ 20 °C

**Densité** 1,05 – 1,15 g/mL (20 °C)

Point de fusion/point de congélation

Point/intervalle d'ébullition

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

>93 °C

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limite d'inflammabilité dans l'air

Limite d'inflammabilité supérieure :
Limite d'inflammabilité inférieure :
Pression de vapeur
Densité de vapeur
Solubilité de l'eau

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Solubilité dans d'autres solvants Coefficient de partition

Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Viscosité, cinématique
Viscosité, dynamique
Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Masse volumique apparente

Aucun renseignement disponible Aucun edonnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité**Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

<u>Stabilité chimique</u> Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Possibilité de réactions

dangereuses

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

<u>Conditions à éviter</u> Éviter la formation d'aérosols.

Chaleur, flammes et étincelles.

Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

Le chauffage du produit produira des vapeurs nocives et irri- tantes.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Matières incompatibles Oxydants forts

Acides forts et bases fortes

Produits de décomposition

<u>dangereux</u>

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

 DL50 orale
 > 5000 mg/kg (rat)

 DL50 épidermique
 > 2000 mg/kg (rat)

 CL50 par inhalation
 > 16.621 mg/l 4 heures (rat)



Lésions oculaires graves/irritation

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non irritant (lapin). Non irritant (lapin).

Sensibilisation

Non sensibilisant (cobaye)

Les données suivantes sont basées sur les ingrédients actifs.

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Pas un seul

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Chlorantraniliprole : non cancérogène chez le rat et la souris.

Propane-1,2-diol: non cancérogène chez le rat.

Toxicité pour la reproduction Chlorantraniliprole : N'a pas montré d' effets toxiques pour la reproduction dans les

expérimentations animales.

propane-1,2-diol: N'a pas montré d' effets toxiques pour la reproduction dans les

expérimentations animales.

Mutagénicité Chlorantraniliprole: sans effet mutagène..

propane-1,2-diol: sans effet mutagène..

STOT - exposition unique Chlorantraniliprole : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique

pour un organe spécifique, exposition unique

STOT - exposition répétée Chlorantraniliprole : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique

pour un organe spécifique, expositions répétées.

**Danger par aspiration**La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

### 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

**Toxicité pour les poissons** CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 9.9 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.035 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 20 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les organismes terrestres

Bioaccumulation

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 0.1141 mg/kg Durée d'exposition: 2 d Remarques: Oral

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 0.100 mg/kg Durée d'exposition: 2 d

Remarques: Contact

Persistance et dégradation Chlorantraniliprole: Résultat: Difficilement biodégradable.

Demi-vie de dégradation (DT50): 10 d (25 °C) pH: 9 Demi-vie de dégradation (DT50): 0.3 d (50 °C) pH: 9 Demi-vie de dégradation (DT50): > 31 d pH: 5

propane-1,2-diol: Facilement biodégradable. Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

Mobilité Chlorantraniliprole: Mobile dans les sols.



## 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Pour obtenir des informations sur l'élimination des produits inutilisés et indésirables,

contactez lefabricant ou l' organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être

effectuée conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales.

Emballages contaminés Ne réutilisez pas le contenant à quelque fin que ce soit. Le cas échéant, retournez le

conteneur conformément au programme de retour. S' il s' agit d' un contenant recyclable, éliminer dans un site de collecte de contenants. Contactez le distributeur local, le revendeur ou la municipalité pour connaître l' emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d' emmener le récipient au site de collecte, rincez trois fois ou sous pression le récipient vide en ajoutant des rinçures au réservoir de pulvérisation, et rendez le récipient impropre à une utilisation ultérieure. S' il n'y a pas de site de collecte de contenants dans votre région, jetez le contenant conformément aux exigences

provinciales.

### 14. INFORMATIONS-RELATIVES-AU-TRANSPORT

**UNRTDG** 

No. UN UN 3082

Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Chlorantraniliprole)

Classe 9
Groupe d'emballage III
Étiquettes 9
Dangereux pour l'environne- ment oui

IATA-DGR

UN/ID No. UN 3082

Nom d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Chlorantraniliprole)

Classe 9
Groupe d'emballage III

Étiquettes Miscellaneous

Instructions de conditionne- ment 964

(avion cargo)

Instructions de conditionne- ment 964

(avion de ligne)

Dangereux pour l'environne- ment

**Code IMDG** 

No. UN UN 3082

Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Chlorantraniliprole)

Classe 9
Groupe d'emballage III
Étiquettes 9
EmS Code F-A, S-F
Polluant marin oui

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

oui

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

**TDG** 

No. UN UN 3082

Nom d'expédition MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE,

N.S.A. (Chlorantraniliprole)

Classe 9



Groupe d'emballage III Étiquettes 9 Code ERG 171

Polluant marin oui(Chlorantraniliprole)

#### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Règlements fédéraux aux États-Unis

Ne s'applique pas

### États-Unis - Réglementations des États

Ne s'applique pas

#### **Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA (États-U nis)	LIS (Canada)	EINECS/ELINC S (Europe)	_	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Chlorantraniliprole 500008-45-7								
propane-1,2-diol 57-55-6								

### Réglementations Canadiennes

## Toute autre information réglementaire spécifique au Canada

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers requis sur l'étiquette du produit antiparasitaire:

None

### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

### Aucun mot d'avertissement requis

Lorsqu'il est utilisé selon les instructions, ce produit ne présente aucun danger pour les humains ou les animaux domestiques.

### 16. AUTRES INFORMATIONS



Date de MSDS création: 19-Mars-2025 Date d'émission: 19-Mars-2025

Révision: #1

#### **Avertissement**

Les informations fournies dans ce document FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. L'information donnée n'est conçue que comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération en toute sécurité et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information ne concerne que le matériel spécifique désigné et ne peut être valide pour ces documents utilisés en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout autre processus, sauf indication dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité